

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Analyse de l'organisation	2
3. Résumé	3
4. Suggestions pour une approche future.....	4
5. Sources	5
6. Tableaux récapitulatifs	6

1. Introduction

A la suite de l'adaptation de l'AR moyens minimaux, la BVV a été invitée à mener une étude comparative relative à l'application des moyens minimaux dans les pays voisins. Cette analyse a concerné les pays suivants : l'Allemagne, les Pays-Bas et la France.

Cette analyse ne concerne pas une intervention de grande ampleur, mais uniquement l'organisation de base des services d'incendie.

2. Analyse de l'organisation

2.1. Données générales des pays voisins

Tableau 1: données générales des pays voisins

	Allemagne	Pays-Bas	France	Belgique
Volontaires	998.682	26.000	193.700	13.000
Professionnels	30.796	4.000	53.200	5.000
Superficie	357022km ²	41543 km ²	551.500	30.528
Eau	2,3%	18,0%	0,3%	6,2%
Habitants	80.722.792	17.016.967	62.814.233	11.409.077
Etendue	226/km ²	409,6 /km ²	113,9/km ²	373,7/km ²
Nbr.volont./ 100.000 hab.	1.237	153	308	114
Nbr. prof./ 100.000 hab.	38	23	85	44

2.2. Services d'incendie de base en Allemagne (Tableaux récapitulatifs p. 6)

L'Allemagne n'applique aucune ligne directrice en ce qui concerne les moyens minimaux. Chaque Land peut élaborer de manière autonome une analyse régionale des risques, qui convient pour sa propre zone d'intervention. Certains principes de base restent néanmoins similaires.

- Classification des incidents => 4 niveaux : *klein a*, *klein b*, *mittel* et *gross* (petit a, petit b, moyen et élevé)
- Types d'interventions => 5 types de base => incendie, secours techniques, incidents impliquant des substances dangereuses, inondations Incidents ferroviaires
- Unité de base => Gruppe (9 hommes) sous la direction d'un Gruppenführer

2.3. Services d'incendie de base aux Pays-Bas (Tableaux récapitulatifs p. 6)

Les Pays-Bas ont élaboré un fil conducteur qui soutient la politique afin de pouvoir garantir le niveau de qualité légal souhaité pour les services d'incendie répressifs. Les moyens repris dans le fil conducteur sont considérés comme la limite inférieure minimale et sont donc comparables à l'AR moyens minimaux.

- Types d'intervention => 4 parties : lutte contre les incendies, secours, accidents impliquant des substances dangereuses et lutte contre les accidents survenus dans l'eau (interventions de plongée)
- Unité de base => 1 autopompe (fil conducteur des services d'incendie répressifs : pg 19 et suiv.), composée de 6 personnes : 1 chauffeur, 1 commandant et 2 équipes de 2 personnes, dans le cadre de la sécurité.

- Niveaux de renforts => 3 niveaux de services d'incendie de base (=propositions de départ)
 - 1 (Petit): 1 unité de base
 - 2 (Moyen): 2 unités de base
 - 3 (Grand): 3 unités de base
 - 4 (Très grand): 4 unités de base (peloton d'intervention) ou 8 (compagnie d'intervention)

La proposition de départ peut toujours être complétée par un véhicule de sauvetage (élévateur ou auto-échelle) et 1 véhicule de secours (véhicule de matériel). L'effectif de ces véhicules se compose toujours de 2 hommes.

A partir du niveau de renforts 2, l'Officier de Service est également prévu.

En complément:

A partir du niveau de renforts 4 (Très grand), on envoie donc 4 unités de base (complétés ou non par un véhicule de sauvetage ou un véhicule de secours). Le regroupement de 4 unités de base est appelé 'peloton d'intervention', l'intervention de 2 pelotons (8 unités de base) est appelée 'compagnie d'intervention'.

2.4. Services d'incendie de base en France (Tableaux récapitulatifs p. 6)

En France, une analyse des risques régionale (départementale) sera également effectuée. Les services d'incendie de base sont comparables à ceux des Pays-Bas.

- Types d'intervention => 3 types:
Lutte contre les incendies, secours techniques et logistique
- Niveaux de renforts => 3 niveaux de services d'incendie de base (=propositions de départ)
 - 1: 1 camion-extincteur
 - 2: 1 camion-extincteur – peut éventuellement être complété avec une auto-échelle
 - 3: 2 camions-extincteurs, 1 auto-échelle, 1 véhicule d'appui et un officier
- Unité de base => 1 camion-extincteur (les effectifs peuvent varier en fonction de l'analyse départementale des risques, comme par exemple lors de la lutte contre un incendie feux de forêt)

3. Résumé

Certains aspects sont comparables à ceux de nos pays voisins en matière d'organisation opérationnelle. Les trois pays s'organisent autour d'un *span of control* de 4. Ceci apparaît à chaque niveau d'augmentation des effectifs (renforts).

On travaille toujours avec une unité de base. Dans tous les pays, les alertes sont standardisées pour la lutte contre les incendies et les secours techniques.

4. Suggestions pour une approche future

- Organiser le départ de base sur 3 niveaux
- Unité de base des services d'incendie en Belgique : autopompe (0/1/5) avec possibilité de modification conforme au point 4.2 de la note AR moyens minimaux + classement des interventions v.13
- Types d'interventions : élaboration de départs standard dans le cadre de la lutte contre les incendies, les secours technique, les incidents impliquant des substances dangereuses et les interventions logistiques.
- Intégration de codes de priorité, conformément au point 2 de la note AR moyens minimaux + classement des interventions v.13

Les suggestions reprises ci-dessus peuvent offrir aux groupes de travail un cadre permettant d'optimiser encore le fonctionnement opérationnel des services d'incendie.

La BVV souhaite transmettre ce document aux groupes de travail présents dans le réseau Opérations de la "Brandweervereniging Vlaanderen".

Afin de garantir une montée en puissance parfaite, il est opportun de transmettre également le présent document au groupe de travail fédéral au sein du Centre de connaissances (KCCE) qui s'occupe actuellement de l'Incident Command System (ICS).

5. Sources

Feuerwehr Dienstvorschrift 100 (FwDV 100), (1999), Führung und Leitung im Einsatz.

Ministerie van Binnenlandse Zaken en Koninkrijksrelaties (NL), (2006), Leidraad Repressieve Basisbrandweerzorg

Brandweer Nederland (Visie 2012-2016), Grootschalig brandweeroptreden

École Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompier (ENSOSP), Mémento Chef de Colonne

SDIS 90, (2012) Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR 90), p291 et

suiv. ECASC Valabre, La chaîne de commandement – Feux des forêts

6. Tableaux récapitulatifs

Tableau 2: Aperçu des services d'incendie de base des pays voisins

	Suggestion	D	Explication	NL	Explication	FR	Explication
Catégories de services d'incendie de base	PETIT	klein a	Extincteur	petit (1)	1 camion-extincteur OU un véhicule de secours	1	1 autopompe (4)
		Klein b	1 camion-extincteur ; 1 jet de 45mm (ex. incendie extérieur,...)				1 autopompe (6)
	MOYEN	mittel	2 camions-extincteurs; max. 3x45mm; pas de mousse; (ex incendie d'habitation, grands véhicules,...)	moyen (2)	2 camions-extincteurs + 1 officier	2	<u>Groupe d'incendie:</u> 2 autopompes; 1 auto-échelle; véhicule d'appui; 1 chef de groupe (off)
	GRAND	gross	Plus de 3 jets de 45mm Plus de 3 camions-extincteurs (ex. grands bâtiments, industrie,..)	grand (3)	3 camions-extincteurs + 1 officier+ 1 véhicule de secours + PC-SI	3	<u>Groupe d'incendie:</u> 2 autopompes; 1 auto-échelle; véhicule d'appui; 1 chef de groupe (off)

Tableau 3: types d'interventions

Types d'interventions	D	Explication	NL	Explication	FR	Explication
	Incendie	(F) => ex. F2		Lutte contre les incendies		Lutte contre les incendies
	Technische Hilfe aus Verkehrswegen	(H); accidents, influences climatiques; terreur...		Secours techniques		Secours techniques
	IGS	(G)		Substances dangereuses		logistique
		Eau (inondations,...)		Incidents survenus dans l'eau /Interventions de plongée		
		Incidents ferroviaires				